

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 61 (1910)
Heft: 1

Artikel: Essences méridionales acclimatées
Autor: A.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

61^{me} ANNÉE

JANVIER 1910

N^o 1

Essences méridionales acclimatées.

Le Cytise des Alpes. Le Perruquier (*Rhus cotinus*).

Nous avons déjà vu le rôle joué par le Cytise des Alpes dans le Jura vaudois.¹ Peut-être n'avons-nous pas assez insisté sur le charme que cette essence donne au paysage au moment de sa floraison. C'est une lacune à réparer. Celui qui n'a pas assisté à cette fête des yeux, à ce ruissellement de grappes élégantes, véritable pluie d'or dégageant un parfum suave et pénétrant, ne sait pas, à vrai dire, ce qu'est le cytise, ce qu'il signifie dans la poésie de la forêt vaudoise. Tantôt un buisson, chargé de fleurs étincelantes, éclate comme une fusée sous le sombre décor des sapins, tantôt ce sont de longues avenues d'arbrisseaux dont les branches entrelacées forment le plus féerique des berceaux qu'illuminent des milliers d'inflorescences comme autant de lampions. Tel sujet confond son tronc grêle avec le souple branchage d'un épicéa et décore cet arbre de ses grappes, comme l'on voit, sur les îles enchantées de nos lacs italiens, ces cèdres qui semblent fleuris de roses. Ici une tige élancée, portant une ample moisson de fleurs, semble broder d'or l'azur du ciel de juin. Là un faible rejet s'orne encore d'une grappe rutilante dans l'épais fourré ; on dirait un bambin fêtant les brandons avec son falot tremblotant. Au pied de la côte jurassienne, le cytise fait au sombre manteau de forêt une bordure chatoyante de velours couleur d'ocre. Et sur les lumineux pâturages boisés de la haute région, ses buissons épars forment des constellations dorées sur les verts gazon, où brillent les yeux d'azur des gentianes et sur lesquels la rose sans épine déverse ses gouttelettes de sang pourpre.

Quiconque, forestier ou botaniste, écoutant cet appel, visitera en juin ou juillet les versants extérieurs du Jura, de la Dôle à la

¹ Voir Journal forestier 1908, n^o 1.

Journal forestier suisse. 1909.

Dent de Vaulion, sera convaincu que le langage le plus poétique ne pourra jamais décrire qu'imparfaitement les splendeurs que ses yeux auront contemplées et il rendra hommage, avec l'auteur de ces lignes, à cet humble arbrisseau qui, par sa fleur, est le plus brillant de tous les hôtes de nos bois.

Dans les pages que nous avons consacrées au cytise des Alpes au début de l'année 1908, il avait été dit, sur la foi des observations des botanistes, qu'il ne dépassait pas la ligne de l'Orbe entre Vallorbe et Orbe. C'est bien là la limite de son apparition fréquente. Mais, il résulte d'observations reçues depuis, qu'il a étendu son rayon bien plus au nord-est. Le botaniste Rapin le signale sur les versants du Suchet, mais cette station n'a plus été contrôlée depuis lors. Une autre station semblait devoir le renfermer ; c'est la région d'un caractère si méridional de l'entrée des gorges de l'Areuse et du littoral neuchâtelois en général, où l'on rencontre, outre l'érable duret (*acer opulifolium*), le châtaignier, le buis et nombre d'autres espèces de la flore méditerranéenne. Cette supposition a été confirmée par les faits. M. Du-Pasquier, inspecteur des forêts, a trouvé le cytise à deux places : d'abord au-dessus de la gare de Chambrelien, dans les taillis du bois de Chassagne, un emplacement qui semble garantir la spontanéité de son apparition ; puis dans la forêt du Chanet de Colombier. Ici, il se peut qu'il y ait immigration provenant de cytises cultivés dans la propriété voisine du Villaret. Toujours est-il qu'à cet endroit aussi l'arbrisseau semble acclimaté et en état de se propager par lui-même. Nous ne serions pas étonnés que l'on constate la présence du cytise encore sur d'autres points du pied du Jura neuchâtelois. Toutefois, il n'est pas à espérer, malheureusement, qu'il n'y prenne jamais un tel épanouissement comme sur le sol vaudois, son lieu de prédilection.

* * *

Le Perruquier (Rhus cotinus) ne jouera sans doute jamais et nulle part le même rôle utile, au point de vue forestier, que son compagnon d'origine plus favorisé, dont nous venons de parler. Il prendra sa revanche en cherchant à l'égalier en beauté. Mais ce n'est pas par sa fleur, une panicule lâche de couleur verdâtre, à inflorescences très petites, qu'il y parviendra ; c'est par la teinte d'automne de son feuillage.

Le voyageur qui, en septembre et octobre, dépasse la station de la Souste (Louèche), remarquera bientôt sur le versant rocheux, au-delà des rives du Rhône qu'il côtoie, des taches rouge-sang d'un tel éclat qu'il reste à se demander s'il ose les attribuer à un végétal ou si elles ne proviennent pas plutôt de quelque tente ou d'un vernis appliqué sur la roche. Ce sont les buissons trapus et étalés du Perruquier, dont les feuilles arrondies, longuement pétiolées, prennent en automne une teinte écarlate extrêmement vive, éblouissante même sous l'action du soleil. Le contraste de ce coloris extraordinaire avec son entourage accentue sa beauté. La roche, un calcaire des Alpes, forme en cet endroit des couches ascendantes unies et compactes, entièrement lavées de toute couche d'humus, ensorte qu'aucun vestige de végétation n'a pu s'y installer. Ici et là, dans une fissure de cet immense „tableau noir“ d'un gris argenté, un buisson s'est cramponné, soit un perruquier, soit un pin rabougri, soit un genévrier sabin étalé, tapissant la roche de son feuillage sombre. Sur cette grisaille du rocher et au milieu des pins et genévriers noirâtres, le *Rhus cotinus* rutile comme du métal en fusion, comme le soleil à son couchant. Si ses teintes ressortent déjà violemment de la gamme des couleurs automnales d'une richesse incomparable qui vibre sur les coteaux d'un San Salvatore, combien plus ici, dans cette nature fruste, où seul le pin a réussi de mordre le schiste calcaire, dans ce paysage presque boréal, où le Rhône roule ses ondes lourdes de boue glaciaire. Quelle fantaisie a poussé cet arbrisseau du Midi à peupler d'une façon dominante ce site sauvage, où nulle autre essence, le pin et le genévrier exceptés, n'a élu domicile ? Cette aridité de la roche, cette désolation lui faisait-elle souvenir des rochers non moins désolés de l'Esterel et des Alpes de la Provence, des pierriers stériles des Pyrénées ? ! Le langoureux murmure du Rhône, coulant entre ses épis, lui rappelait-il vaguement le chant de la mer d'Azur, roulant les galets de la rive ? !

Toujours est-il que la station de Perruquier de *Getwing*, en face de la gare de Tourtemagne, est la plus remarquable du Valais et, après celle de San Salvatore, de la Suisse. Elle ne s'étend guère que sur une largeur de 500 m et une hauteur de 100 m au-dessus du niveau du Rhône, pour cesser entièrement au ruisseau de Fæschel, à l'ouest, et avec les cultures agricoles de

Nieder-Gampel, à l'est. Ce buisson y forme de vrais petits peuplements purs, alternant avec le pin sylvestre de forme naine et rabougrie, ou mélangé avec lui. Il émerge souvent aussi du sombre tapis des genévrier, qui s'aplatissent contre le roc et forment un cadre avantageux à sa splendeur d'arrière-saison. C'est un buisson de 1 à 2 m de haut, très étalé, aussi large que haut, quelquefois rampant. La souche est fortement ramifiée dès la base et ne produit guère de tiges de plus de 5 cm d'épaisseur. La fructification est abondante.

Son utilité forestière est nulle sans doute. Il peut tout au plus fournir éventuellement un mauvais bois de chauffage. Le service le plus insigne qu'il nous rend, c'est d'animer le désert rocheux, dont il a bien voulu faire sa patrie d'adoption, par l'admirable éclat de son feuillage translucide, et, au temps où les vendanges sont fêtées avec leur joyeux tintamarre sur les coteaux voisins, d'enluminer ainsi un petit coin de notre pays qui, sans lui, aurait été privé de sa fête des couleurs.

A. P.



Protection des forêts : une invasion du bombyce du pin.

Résumé d'observations biologiques.

Le bombyce du pin est, sans contredit, un des ennemis les plus redoutés des vastes pineraies de l'Europe septentrionale et occidentale. Pour ne citer que deux exemples, rappelons l'invasion de 1862 à 1872, au cours de laquelle cet insecte détruisit, en Prusse, plus de 10,000 ha de forêts, avec 2 millions de m³, et celle qui, de 1885 à 1889, s'étendit en Bohême, sur une surface d'environ 115,000 hectares.

Le bombyce du pin existe en Suisse ; mais le *contingent autochtone* (ce que les Allemands appellent „*der eiserne Bestand*“) est des plus restreint. Une première apparition de quelque importance fut signalée dans la Forêt de Finges près de Louèche, en 1897, par le Dr Fankhauser. Une seconde s'est produite l'année dernière,¹

¹ Voir, à ce sujet, la communication de M. le Dr Fankhauser, parue dans la „*Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen*“, n° 8/9, 1909, sous le titre : „*Eine Kiefernspinner-Invasion in Mittel-Wallis*“. C'est également de cet article que nous tirons la vue donnée en tête de ce numéro, ainsi que les figures n°s 1 à 3 reproduites ici.